

# CHAMBON **SUR LAC** LE MAG



BULLETIN MUNICIPAL 2024



# ÉDITO DU MAIRE

Chers amis,

L'année 2023 a été marquée par des événements inoubliables et d'importants projets pour notre commune. C'est avec un sentiment de fierté que je reviens sur ces moments forts, témoignant de la vitalité et du dynamisme de Chambon-sur-Lac.

Le départ de l'étape du Critérium du Dauphiné fut, sans conteste, l'un des temps forts de cette année. Voir des cyclistes de renommée internationale s'élancer depuis notre ville a été un honneur et une formidable occasion de mettre en lumière notre commune. Cet événement a non seulement renforcé notre sentiment d'appartenance mais a également attiré de nombreux visiteurs, contribuant ainsi à l'économie locale. Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles, les services municipaux et les partenaires qui ont rendu possible cette belle réussite.

Au-delà de l'effervescence sportive, 2023 est également l'année où nous avons engagé des projets structurants pour l'avenir de Chambon-sur-Lac. Parmi eux, les futurs travaux de la mairie occupent une place centrale. Ces travaux, prévus pour démarrer au début de l'année prochaine, visent à rénover et à agrandir notre mairie pour mieux accueillir les services municipaux et répondre aux besoins de notre population croissante. Ce projet ambitieux symbolise notre engagement envers l'amélioration continue du service public et le bien-être de nos concitoyens.

En regardant vers l'avenir, je suis rempli d'optimisme pour notre commune. Les projets en cours et à venir témoignent de notre volonté de faire de Chambon-sur-Lac un lieu où il fait bon vivre, travailler et se rassembler. Je compte sur le soutien et la participation de chacun pour continuer à bâtir ensemble l'avenir de notre belle commune.

Avec toute ma considération,

**Emmanuel Labasse,**  
Maire de Chambon -sur-Lac

## INFOS MAIRIE

### **Nouveaux Horaires d'ouverture de la mairie au public :**

**Lundi et mercredi :** 9h30-12h00 / 14h00-17h00

**Mardi et vendredi :** 9h00-12h00

**Jeudi :** 9h30-12h00 / 14h00-18h00

*Pendant les travaux de rénovation, retrouvez les locaux, les services de la mairie et de l'agence postale à la Maison des Associations (algécos). Les réunions du Conseil Municipal se tiendront à la Maison des Associations.*



# MAISON DES ASSOCIATIONS

Face à l'augmentation du coût de l'Energie la mairie a dû revoir ses prix de location à la hausse ainsi que sa politique de location de la maison des Associations.

Nouvelle grille tarifaire :

Associations communales non assujetties à la TVA : Gratuit

Associations communales assujetties à la TVA :

- Forfait unique 2 ou 3 jours: 350 €

Habitants de la commune (location possible toute l'année) :

- Forfait unique 2 ou 3 jours: 200 €

Personnes et associations extérieurs à la commune

- Forfait 2 jours : 600 €

- Forfait 3 jours : 800 €

Caution : 600€

Caution ménage : 200€ (la salle doit être rendue propre)

**Le Conseil Municipal étudie de nouvelles solutions d'économie d'énergie (meilleure isolation, type de chauffage).  
Information et réservation en mairie ou par tel au 04.73.88.61.21**

## NOUVEAU LOGO

A l'occasion des événements qui se sont déroulés tout au long de l'année 2023, le maire et son conseil ont décidé de moderniser les supports de communication de la mairie en commençant par son logo.

Celui-ci, réalisé par l'agence « Com' une Bouche » a été dévoilé à l'occasion du « Critérium du Dauphiné » en juin 2023.

Nous espérons que ce logo apportera une nouvelle dynamique et séduira nombre de ses administrés.

 **ANCIEN**  
**CHAMBON-SUR-LAC**



 **NOUVEAU**

MASSIF DU SANCY  
**CHAMBON**  
**SUR LAC**





# STATIONNEMENT **PAYANT**

Cela fait maintenant 3 saisons que le stationnement est maintenant payant sur la commune. Pour rappel **7 horodateurs** ont été placés sur 2 sites :

- **Les abords du Lac (contre allée et parking P1) : 5 horodateurs**
- **Parking de la vallée de Chaudefour : 2 horodateurs**

Cette année, les recettes baissent de 20% environ mais rapportent tout de même 94 000€, soit une recette nette d'environ **70 000€ (après déduction des coûts de fonctionnement et d'amortissements).**

Cette baisse s'explique notamment par une **météo moins favorable qu'en 2022** entraînant une légère baisse de fréquentation ainsi que des problèmes de réseaux téléphoniques ayant pour conséquence un dysfonctionnement des horodateurs.

Pour rappel cette recette non négligeable permet de couvrir des frais de fonctionnements communaux ainsi que d'envisager de futurs aménagements.



## CAMPING-CAR **PARK**

Depuis juillet 2022 le Camping-Car Park situé à proximité du lotissement Champessat et du Camping « Les bombes » est ouvert toute l'année.

Les camping-cars peuvent y séjourner ainsi que faire la vidange, le remplissage d'eau et ont accès au branchement électrique. Un accès au Wifi est aussi disponible pour les vacanciers.

L'aire dispose aujourd'hui de **58 places**. En 2023, elle a généré **46 500€ de recettes**.

Quelques légers travaux d'entretien d'espaces verts ont été effectués pour le maintien de l'attractivité du lieu.

L'interface et l'application pour accéder au parking est gérée par Camping-car park. Les frais de commercialisation et de fonctionnements annuels s'élèvent à 26 000€ soit une **recette nette pour la commune de 20 500 €**.

**Info :** [https://www.campingcarpark.com/fr\\_FR/](https://www.campingcarpark.com/fr_FR/)







## CAMPING **LES BOMBES**

Depuis 2005 le camping municipal les Bombes a été **placé en délégation de service publique**. Il a été géré et développé par Mr et Mme Fortier, société Mogadore puis par Mr et Mme Berhélemy, SARL Camping Les Bombes.

Ce camping très bien géré **bénéficie d'une bonne fréquentation annuelle** ainsi que de bons avis sur les réseaux sociaux.

Il est aujourd'hui **classé 3 étoiles**, équipé d'un snack et d'une piscine chauffée ainsi que de nombreux autres aménagements. Depuis qu'il est en DSP le camping rapporte une **recette annuelle non négligeable à la commune**.

Cette DSP arrivant à terme en 2023 a fait l'objet d'un nouvel appel à candidature publié en 2022. Cette procédure n'ayant pas abouti elle a été déclarée infructueuse.

La SARL Camping Les Bombes vient d'être prolongée d'un an par le biais d'un avenant au contrat de DSP. Pour la suite, un bail commercial d'une durée de 9 ans est en pourparler.

## CIMETIÈRE : **REPRISE DES CONCESSIONS**

La mairie a initié une procédure de reprise des concessions en état d'abandon au cimetière de Chambon-sur-Lac depuis le 29 juin 2023. L'objectif de cette procédure est de reprendre uniquement les concessions réellement abandonnées (pas de descendance, pas de descendance locale et intéressée, renoncement des propriétaires) afin de pouvoir permettre aux administrés qui le souhaitent d'acquérir une concession dans notre cimetière. Or, à ce jour, la possibilité de le faire est très restreinte, car il ne reste que très peu de concessions disponibles suite aux précédentes procédures de reprise qui datent de 2002 et 2007. La nouvelle procédure permettra donc de pouvoir répondre à la requête des demandeurs au terme du délai légal de deux ans et demi environ.

Nous vous invitons donc à consulter l'affichage des concessions soumises à la procédure au cimetière de Chambon-sur-Lac et à la mairie. Dans le cas où votre concession apparaît sur la liste en procédure de reprise et que vous ne souhaitez pas y renoncer, ne vous inquiétez pas! Il vous suffit d'adresser une lettre à la mairie de Chambon-sur-Lac en justifiant de votre degré de parenté avec le concessionnaire ainsi que votre souhait de conserver la concession et de l'entretenir. En effet, nous n'avons pas toujours été en mesure, malgré nos recherches, de retrouver les coordonnées des concessionnaires.

Pour tout renseignement complémentaire à ce sujet, nous vous invitons à vous rapprocher de la mairie.



# PLAN LOCAL D'URBANISME



**Les membres du conseil Municipal de la commune de CHAMBON SUR LAC sont régulièrement sollicités sur le sujet de l'urbanisme et les règles applicables en la matière. Il nous est donc apparu opportun de faire un état de la situation. Pour rappel, suivant délibération du 09/12/2010, il avait été décidé de réviser le POS (Plan d'Occupation des Sols) L'étude avait été lancée en fin d'année 2011.**

Les membres du conseil Municipal de la commune de CHAMBON SUR LAC sont régulièrement sollicités sur le sujet de l'urbanisme et les règles applicables en la matière. Il nous est donc apparu opportun de faire un état de la situation. Pour rappel, suivant délibération du 09/12/2010, il avait été décidé de réviser le POS (Plan d'Occupation des Sols) L'étude avait été lancée en fin d'année 2011.

Suivant délibération 02.19.11.2015, le conseil municipal avait débattu sur le PADD (projet d'aménagement et de développement durable).

Compte tenu du retard pris sur le suivi de cette mission, à partir de 2016, le POS est devenu caduque et ce sont les règles issues du RNU (Règlement National d'Urbanisme) qui se sont appliquées jusqu'à maintenant.

Le sujet du PLU a été réactivé :

- Reprise de l'étude : 2017-2018 avant-projet (OAP-règlement)
- Réunion d'association (Personnes Publiques Associées) : 18/04/2019
- Réunion publique sur l'avant-projet : 16/05/2019
- Débat n°2 du Conseil Municipal sur le PADD : 15/10/2020

Ce second débat a été nécessaire dans la mesure où :

- le premier datait de 2015,
- une nouvelle équipe municipale a été mise en place en 2020

Diverses commissions ont travaillé sur le PLU en 2022 et 2023 afin d'évoquer :

- les questions des administrés,
- les plans et le futur zonage,
- le futur règlement écrit.



# PLU, ET MAINTENANT ?

Le 24/05/2023, une réunion s'est tenue avec les personnes publiques associées (services de l'Etat, Chambres consulaires, PNRVA. A cette occasion, il a été évoqué et demandé une nouvelle réduction des surfaces constructibles apparaissant sur le projet de PLU présenté par le cabinet Derlich en application de la loi Climat et Résilience du 24 août 2021.

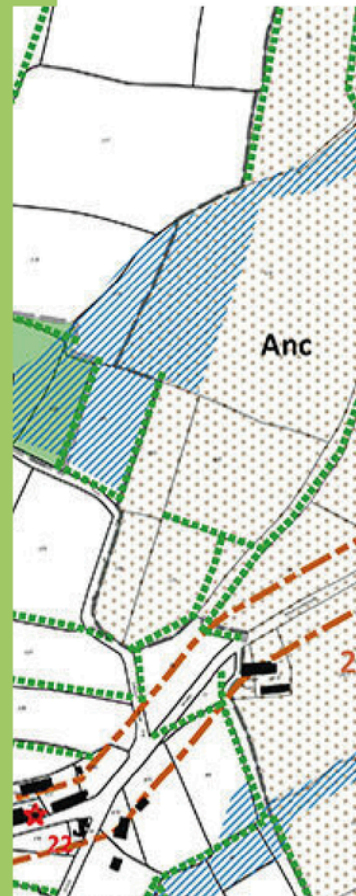
**Une nouvelle réunion doit être programmée cet automne afin d'évoquer les modifications apportées.**

En tout état de cause, la maîtrise de la consommation foncière reste un objectif fixé par le législateur que la commune du CHAMBON SUR LAC se doit de respecter. En conséquence, à ce stade, **les autorisations d'urbanisme qui sont déposées peuvent faire l'objet de sursis à statuer** si elles sont en contradiction avec le futur PLU et donc de nature à compromettre son exécution.

De la même manière, les certificats d'urbanisme pourront mentionner qu'un sursis à statuer pourra être opposé lors de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme.

Il est rappelé que, parmi les prochaines étapes, **une phase d'enquête publique** permettra à chacun de s'exprimer auprès du commissaire enquêteur qui sera désigné et de faire valoir sa position.

Les observations seront analysées par le commissaire enquêteur et portées à la connaissance de la collectivité qui pourront **en tenir compte lors de l'approbation du PLU prévue.**



## ADRESSAGE DE LA COMMUNE

La réalisation d'un plan d'adressage a pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune, qui se voient attribuer une dénomination, des bâtis qui y sont situés, référencés par des numéros.

Notre commune avait bénéficié d'un précédent adressage pour le Bourg, Varennes et le Lac. Cependant il manquait les hameaux et celui déjà réalisé avait des incohérences. Nous avons mandaté une société pour finaliser une bonne fois pour toutes nos adresses.

C'est pourquoi certains d'entre vous vont avoir des modifications d'attribution de leurs numéros. Nous avons choisi de conserver l'adressage numéroté et non métrique. Des adresses à jour, c'est la garantie pour une commune de voir ses commerces et activités économiques bien référencés, ses habitants plus rapidement secourus et livrés. Pour tous, c'est aussi le gage d'un accès rapide à la fibre et aux services publics en ligne.

Les plaques seront achetées par la commune et les administrés seront en charge de les installer. Dès que celles-ci seront disponibles nous vous informerons.





# SICTOM : LA COLLECTE VA CHANGER !

Le sitcom a décidé le déploiement des colonnes pour tout le territoire. La commune de Chambon a décidé de faire partie des premiers à passer au tout colonne dès 2024.

Ainsi dès que les plateformes seront prêtes et les colonnes livrées, tous les conteneurs seront supprimés. Cela évitera l'accumulation de tous les conteneurs sur les trottoirs, les conteneurs béants, débordant de cartons et les conteneurs tombés par le vent. Nous avons déjà étudié les divers emplacements pour ces futures colonnes.

Nous avons conscience que cela va changer les habitudes des habitants, il faudra un temps d'adaptation et nous aviserons des problématiques dès quelles se présenteront. Nous rappelons que le sictom est mandaté pour les ordures ménagères et non pas les ordures professionnelles.

Le sitcom mène une réflexion pour pouvoir proposer un service pour les professionnels et leur déchets organiques, car pour rappel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024 c'est une obligation pour les privés comme pour les professionnels.

Vous avez peut-être vu ces nouvelles colonnes de tri sélectif ou de verre, installées dans certains hameaux du territoire. D'ici 2026, toutes les communes du SICTOM en seront équipées et il n'y aura plus de poubelles.



Près de 2000 colonnes (ordures ménagères + tri) seront déployées pour remplacer les quelques 8 000 bacs (individuels ou collectifs) en place.

Les emplacements seront à minima équipés de :

- 1 colonne de tri
- 1 colonne ordures ménagères.

**Nous vous rappelons qu'il y'a un composteur partagé au bourg du Chambon, vers la pétanque, accessible à tous les habitants. Vous pouvez demander un bio-seau à la mairie.**



# TRAVAUX **RÉALISÉ**



## RÉFECTION DE L'IMPASSE DES RIVES

coût total : 15 907€ HT - Participation département : 8 190€

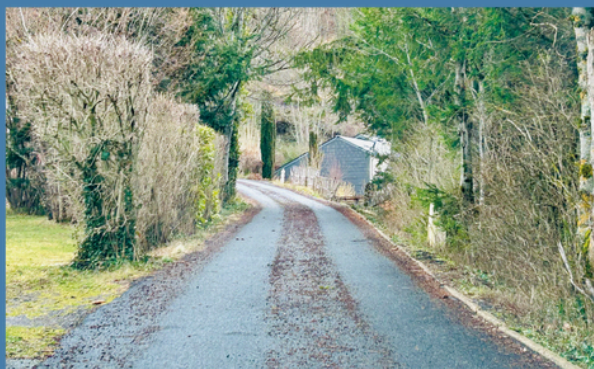


## NOUVEAUX CANDÉLABRES

de l'entrée Est du LEM à l'impasse des Rives

coût total : 32 000€

subventions : Territoire d'énergie 16 000€ (50%)



## RÉFECTION DU CHEMIN SOUS LES BLEDS

coût total : 8 125€ HT



## TRAVAUX BOURG ROUTE DU MONT DORE

coût total : 190 596€ HT

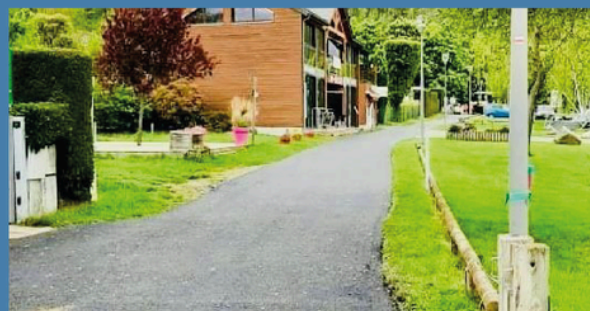
subventions : DETR 47 460€ - FIC 37 495€



## ACCESSIBILITÉ : CRÉATION D'UNE RAMPE PMR

(LOCAL DES ANCIENS DE CHAUFFOUR)

coût total : 9 800€ HT



## RÉFECTION DE L'ALLÉE DES PÊCHEURS

coût total : 9 700€ HT



# TRAVAUX **RÉALISÉ**



## ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

L'ensemble des bâtiments (base nautique, poste MNS, bureau de l'office de tourisme, sanitaires, kiosque, station de lavage et de gonflage de vélo et local de pétanque) à été repeint par l'entreprise DACRUZ.  
coût total des travaux: 7 005€ HT



## HUISSERIES MDA

Changement des menuiseries extérieures (3 portes). Des solutions pour une meilleure isolation sont à l'étude.  
coût total : 13 166€

## ■ AIRE DE CAMPING-CAR

Dépenses réelles : 236 282€ HT

- Subvention COMCOM : 6 000€
- Subvention Conseil Départemental : 118 141€
- Subvention Conseil Régional : 44 800€

## ■ TRAVAUX DU BOURG (ANCIENS COMBATTANTS)

réseaux séparatifs (eaux usées/pluviales)  
coût total : 115 000€

- Subvention Agence de l'eau : 21 200€
- Conseil départemental : 40 500€

# TRAVAUX **EN COURS**

## Enfouissement des réseaux aériens à Varennes





# TRAVAUX À VENIR



## ■ RÉNOVATION DE LA MAIRIE

Le projet devait être financé à hauteur de 78% par les subventions suivante :  
Coût prévisionnel : 867 856 € HT

**Fond vert : environ 170 000 €**

**DETR (état) : 175 371 €**

**Région : 150 000 €**

**FIC : 123 618 €**

**Communauté de communes : 59 000 €**

## ■ TRAVAUX DU BOURG (ANCIENS COMBATTANTS)

Voirie (enrobé de la chaussée / Trottoirs)

## ■ RÉFECTION DE LA STATION D'ÉPURATION DE BRESSOULEILLE ET DES RÉSEAUX SÉPARATIFS

coût total : 253 363€ HT

Subventions Agence de l'eau : 82 214 €

Subventions Département : 62 321 €

## ■ CIMETIÈRE : RÉFECTION D'UNE PARTIE DU MUR D'ENCEINTE

## ■ ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS À VARENNES

Tranche 2 et Tranche 3

## ■ SÉCURISATION : CONTINUITÉ DE LA LISSE EN BOIS DU PARKING P2 À L'ENTRÉE DU CAMPING «LE PRÉ BAS» + CHEMINEMENT PIÉTON

## ■ CONTINUITÉ DU REMPLACEMENT DES CANDÉLABRES LE LONG DE LA D 996

Travaux subventionnés à 50% par le  
Territoire d'énergie



## EN RÉFLEXION

Un projet d'une « aire de loisirs pour tous » est à l'étude au bourg. L'objectif serait de concevoir une aire de jeux intergénérationnelle avec plusieurs espaces dédiés tels que :

*bloc d'escalade, skate park, pump track, terrain multisports, aire de pétanque, aire de jeu, tables de pique-nique, parcours santé, verger et potager de l'école.*

Il s'agirait aussi de revitaliser cet espace, de faire un aménagement paysager global en incluant des parkings.





# 2023, ANNÉE DU VÉLO



## Chambon sur Lac grand départ de la 75 e édition du Critérium du Dauphiné

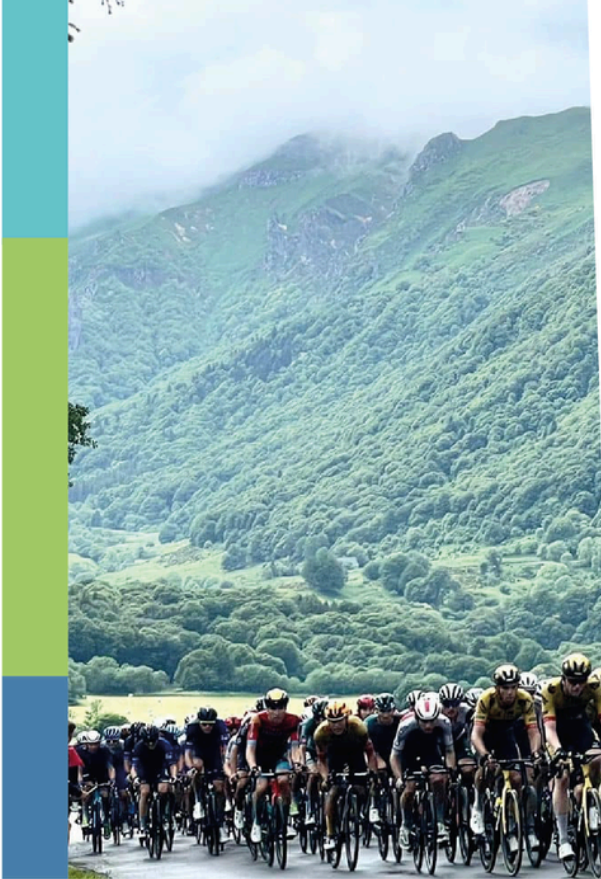
Une des plus grandes manifestations cyclistes de l'année a posé ses valises sur la commune le dimanche 4 juin. Chambon-sur-Lac est la quatrième commune auvergnate choisie pour être au grand départ du Critérium du Dauphiné. Un choix technique, puisque les épreuves de montagne, plus difficiles, sont réservées à la fin du parcours.

Un parcours avec départ et arrivée aux abords du Lac Chambon, pour une étape de 157,7 km et un dénivelé positif de 2860 mètres. Les coureurs professionnels ont emprunté une boucle avec 3 montées de la Côte du Rocher de l'Aigle.

Le soleil et la pluie ont, tour à tour, joué les premiers rôles du Grand Départ du Critérium du Dauphiné au lac Chambon. Cette météo capricieuse n'a pas empêché les spectateurs de se rendre en nombre au bord des routes du massif du Sancy. Une belle fête du vélo qui a mis en lumière notre commune auprès des télévisions du monde entier.







## ■ Le Tour de France de passage en Auvergne

Le peloton du Tour de France a emprunté les magnifiques routes de la commune lors de la dixième étape 100% Puy de Dôme, reliant Vulcania à Issoire. Lors de ces 167 km, après une traversée de la chaîne des Puys, les coureurs ont pu se délecter des paysages au sommet du Col de la Croix Saint-Robert avant de fendre la foule rassemblée en nombre au bord du Lac Chambon.

## ■ Le Triathlon du Lac Chambon, nouvel incontournable des sportifs de la région

Il y avait Aydat, il y a maintenant le triathlon de Chambon sur Lac. Une 5<sup>e</sup> édition qui s'est déroulée sous un grand soleil pour plus de 600 triathlètes. Malgré une course rognée de la partie natation, petits et grands ont pu arpenter les routes sur la partie vélo ainsi que les chemins du bord du lac pour la partie course à pied. A vos vélos !

**Le rendez-vous est d'ores et déjà donné dimanche 8 septembre 2024.**

## ■ Le Trophée des grimpeurs, une belle histoire qui perdure

C'est un rendez-vous incontournable pour les amoureux du vélo qui arpente depuis une décennie les routes du Col de la Croix Morand et le Col de la Croix St Robert. Cette épreuve contre la montre, rassemble plus d'une centaine de participants chaque année pour le plus grand plaisir des cyclistes amateurs et des plus aguerris. Il va sans dire que les montées des deux cols seront au calendrier en 2024.



# ANIMATIONS & ÉVÉNEMENTS



## ■ Une saison estivale qui fait le plein de vacanciers

Classée « Station de Tourisme » depuis 2018, la commune doit alors chaque année proposer des activités et animations, que ce soit pour les vacanciers ou bien pour les habitants de la commune. Découverte de fermes, randonnées avec guide, conférences, spectacles équestres, concerts et bien d'autres animations sont proposées sur toute la commune sur les mois de juillet et août. Certaines animations tel que le marché nocturne font maintenant parties des incontournables du Sancy.

## ■ Des événements au fil des saisons

La commission animation essaie, depuis quelques années, de proposer des événements tout au long de l'année pour les habitants de la commune. Ainsi, 2023 a vu la première édition de la fête du printemps, mais aussi le retour de la fête de la St Jean, patron de Chambon sur Lac. Le traditionnel marché de Noël s'est également déroulé sous un magnifique soleil pour le plaisir des petits et grands. Ces événements ne sont pas possibles sans les bénévoles et habitants de la commune que nous remercions chaleureusement. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez vous investir dans la vie la commune pour de beaux moments de partage.



### ■ Réfection des anciennes pistes

Via la commission du syndicat intercommunal de Chambon des neiges, les services techniques des communes de Chambon sur Lac, Murol et St Nectaire ont œuvré pour nettoyer une des pistes de l'ancienne station de ski de Chambon des neiges. Ainsi les pratiquant de ski de randonnée pourront évoluer en sécurité sur la portion forestière reliant l'Auberge des 500 diables au plateau de Durbise.

### ■ Développement de Chambon Montagne

Dans une dynamique de réflexion autour du site de l'ancienne station de ski, une première étape de ce processus, en 2021, avait donné lieu à l'élaboration d'un manifeste formalisant les intentions des élus du syndicat.

Afin de poursuivre ce travail, identifier les enjeux attachés au site et commencer à dégager des perspectives d'actions, la DDT, appuyée des Architectes et Paysagiste-conseils de l'État, a organisé une journée de réflexion axée autour de plusieurs thématiques : l'environnement, eau et ressources naturelles, le développement touristique, mobilité, stationnements et déplacements et une thématique paysages, patrimoine et aménités. Elle s'est poursuivie avec une après-midi consacrée à l'arpentage sur le site de Chambon Montagne.



### ■ Sentier land art

Crée en 2022, le « Sentier du petit peuple » a été restauré et agrémenté de nouvelles créations par l'artiste « Hatoworld ». Le développement de ce sentier Land Art sera renforcé pour l'année 2024.

### ■ Horizon

Cette année la commune de Chambon sur Lac a accueilli une des œuvres Horizon sur le plateau de Durbise. Cette opération mise en place par l'Office de Tourisme du Massif du Sancy depuis plus de 10 ans rencontre toujours un franc succès auprès des habitants et vacanciers souhaitant découvrir ces œuvres d'art éphémères. En 2024, nous aurons également le plaisir d'en découvrir une nouvelle.



# LES ASSOCIATIONS VARENNES EN MOUVEMENT



## Belles avancées des projets aux Vestiges du Château de Varennes

En juillet 2023, à Clermont Ferrand à l'Hôtel de Chazerat, siège de la DRAC, remise au bureau de l'Association du Prix Aurhalpin du patrimoine.



En octobre, trois groupes de CAP 2<sup>ème</sup> année de BTP CFA de Clermont Ferrand ont participé au projet d'accessibilité sur la partie haute du site - la réalisation d'une surface aplanie en pierres plates et création de quelques marches pour rattraper le décalage de niveau entre les 2 murs. Il est convenu que deux groupes de BP 2<sup>ème</sup> année participeront à ce projet en mars 2024.

## Le Redondet (ou Le Manège) BEC23

Un cheminement ascendant et immersif de 30 mètres linéaires à base de marches en bois permet maintenant d'accéder à proximité de la plateforme circulaire sommitale.

Par ailleurs, les lycéens et étudiants du Lycée agricole ont entamé le nettoyage du site en veillant à la gestion des espaces naturels et la valorisation du patrimoine.

Le 23 novembre 2023, organisation d'un temps de restitution partiel des travaux effectués en octobre en présence de Mr. BISSUEL Bertrand directeur de l'EPLFPA de Rochefort Montagne. Il est convenu que d'autres groupes participeront à ce projet en mars 2024.

Rendez-vous le 20 mars à 11h sur le site des Vestiges du Château de Varennes pour l'attribution du prix Distinction EDF «Mon énergie au service du patrimoine» des Prix aurhalpins du patrimoine 2023



## CONTACT

[assocchateauvarennes@orange.fr](mailto:assocchateauvarennes@orange.fr)

<http://www.vestiges-de-varennes.fr>



# LE PRINTEMPS DES CIMETIERES

RENDEZ-VOUS AU COEUR DES JARDINS DE PIERRE...

La 9e édition du Printemps des cimetières aura lieu le dimanche 26 mai 2024 à 15h00 au cimetière de Chambon-sur-Lac avec pour thématique. Les femmes dans les cimetières. Le thème de cette édition, s'intéressera aux femmes qui reposent dans les cimetières, l'occasion de redécouvrir et de mettre en lumière des personnalités féminines souvent méconnues : artistes, femmes politiques, savantes, ...

Fidèle à l'évènement depuis sa création, Michel Andan, guide-conférencier et auteur de nombreux ouvrages sur le patrimoine religieux, sera présent pour animer cette nouvelle édition. Entrée libre. Une co-organisation Patrimoine Aurhalpin, Mairie de Chambon-sur-Lac et Varennes en mouvement.

## Plus d'informations sur

<https://printempsdescimetieres.org/>  
[assocchateauvarennes@orange.fr](mailto:assocchateauvarennes@orange.fr)

*Michel Andan rend hommage à Bernard Anxionnaz, participant actif de plusieurs éditions du Printemps des cimetières.*

14 novembre 2023

*C'est avec émotion et tristesse que j'ai appris la disparition de Bernard Anxionnaz. Travaillant dans le cadre de la manifestation du Printemps des Cimetières à documenter les tombes remarquables du cimetière de Chambon-sur-Lac, j'ai eu en effet beaucoup de plaisir et d'intérêt à échanger avec ce passionné d'histoire dont la cordialité était connue de tous.*

*Plus particulièrement, je tiens à souligner que son apport à la connaissance d'Agnes Elizabeth Murray, jeune Anglaise à la destinée passionnante, inhumée dans le cimetière de Chambon village, a été inestimable. Bernard avait pour cela deux cordes à son arc: il était, en effet, à la fois un généalogiste de haut vol, capable d'identifier et même de retrouver les descendants actuels de la grande lignée des Murray et un remarquable locuteur de la langue de Shakespeare. Cette compétence lui permit de correspondre avec un neveu d'Agnes Elisabeth Murray, éminent professeur d'histoire à Oxford qui ne manqua pas d'être impressionné par sa maîtrise linguistique.*

*Je me permets de conclure par les propres mots du professeur Alexander Murray adressés à Bernard. Ils expriment ce que beaucoup auraient envie de lui dire :*

*"May I finish by congratulating you for what you do? "*

*Michel Andan, Guide-Conférencier.*



## BUREAU MONTAGNE AUVERGNE SANCY VOLCANS

Collectif de professionnels d'activités sportives de la montagne qui œuvre à faire découvrir les pratiques de la montagne pour tout âge et tout niveau (famille, école, colonie, groupes d'amis, association, club, comité d'entreprise, vacancier...).

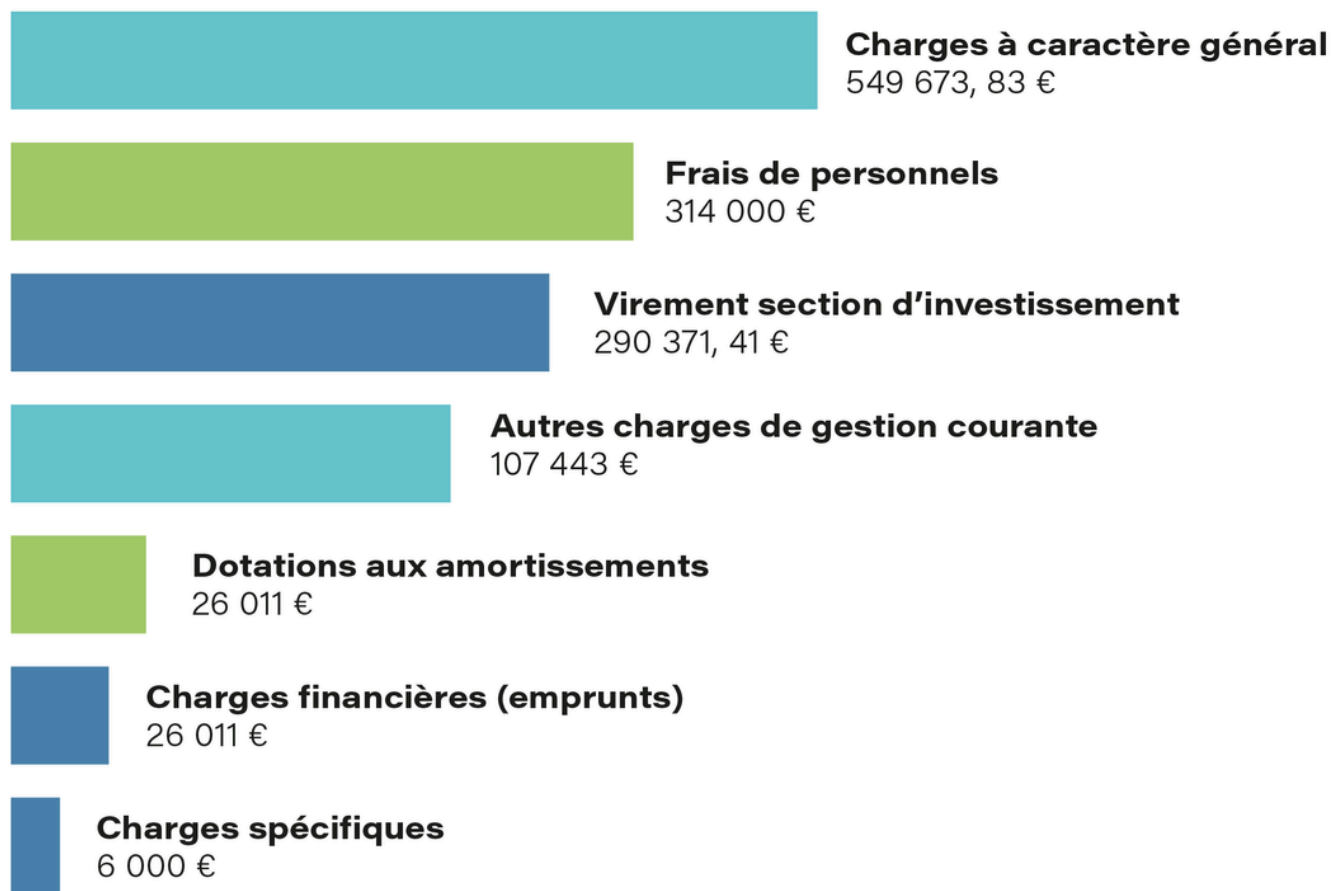
A travers les activités proposées (randonnée, raquettes, VTT, orientation, tir à l'arc, escalade....) le collectif valorise et amène à découvrir la montagne sous tous ces aspects: naturelle, humain et bâti.

Retrouvez toutes les informations sur le site [www.bureaumontagne.com](http://www.bureaumontagne.com)

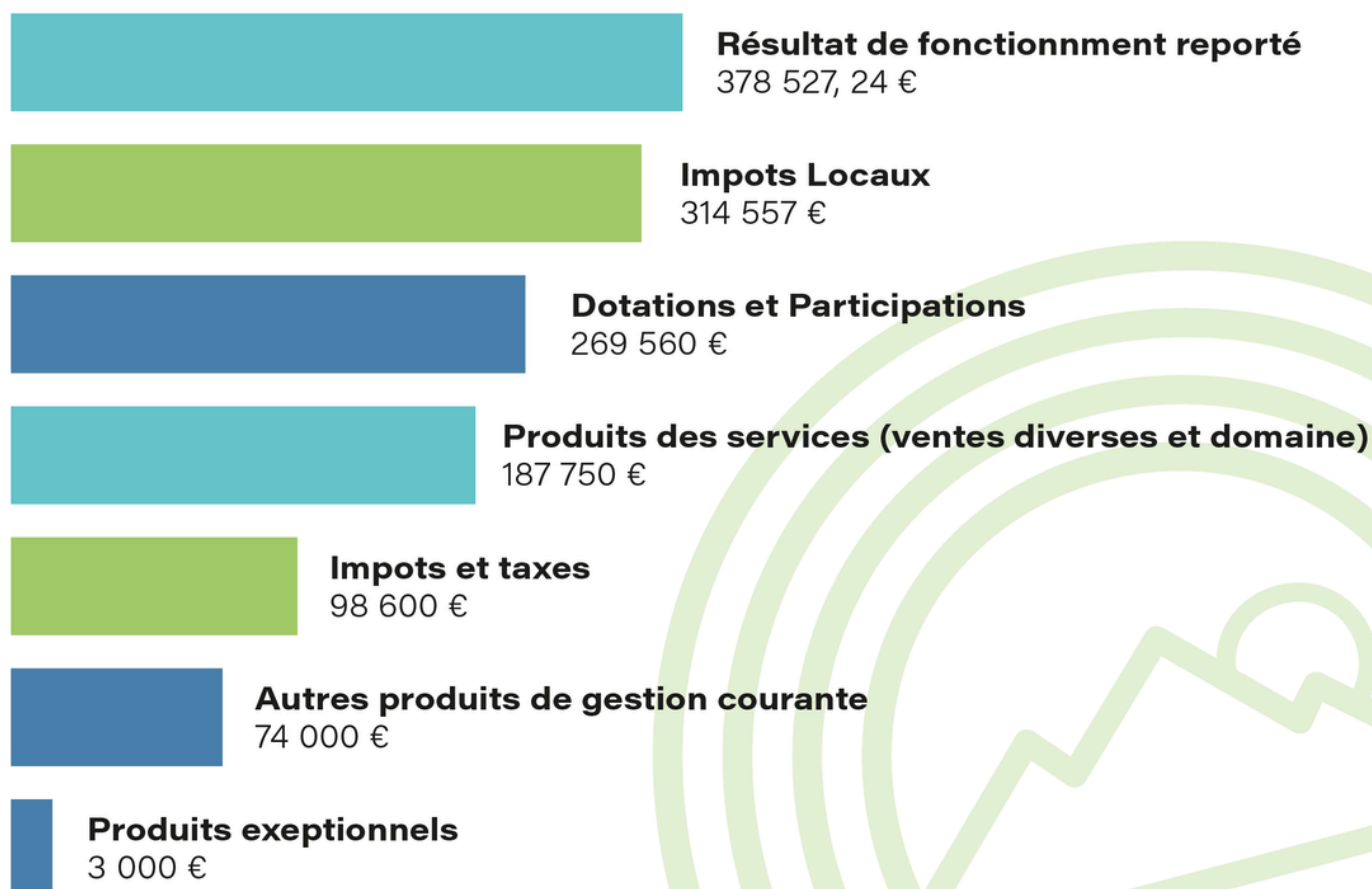


# BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES 1 326 299, 24 €



RECETTES 1 326 299, 24 €











*Sancy Outdoor Production*



MASSIF DU SANCY

CHAMBON  
SUR LAC